

Conçu par :
Louis Briat

Graveur du poinçon
du timbre pour le document
philatélique :
Yves Beaujard

Imprimé en :
héliogravure

Couleurs :
polychrome

Format :
horizontal 35 x 26
54 timbres à la feuille

Valeur faciale :
0,50 €



Photo d'après maquette et couleurs non contractuelles

premier jour



Conçu par
Aurélie Baras
Oblitération disponible
sur place
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

A Paris

Le samedi 1^{er} et dimanche 2 mai 2004.

Un bureau temporaire sera ouvert de 9h à 17h à la Commission européenne, salle "La Rotonde", 288 BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 75007 PARIS

Une pièce d'identité devra impérativement être présentée pour accéder au bureau temporaire.

En vente dans tous les bureaux de poste à partir du 3 mai 2004 et sur le site de La Poste www.laposte.fr.

V2010.pdf

Élargissement de l'Union européenne

Fondée par la France, l'Allemagne fédérale, l'Italie, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas à l'occasion de la signature du traité de Rome en 1957, l'Europe s'est agrandie par étapes successives : ce fut d'abord au Danemark, à l'Irlande et au Royaume-Uni de rejoindre l'Europe en 1973, puis à la Grèce en 1981, à l'Espagne et au Portugal en 1986, et enfin à l'Autriche, la Finlande et la Suède en 1995. Mais un tournant est pris avec la chute du mur de Berlin, en 1989. La voie est alors ouverte à la construction de la "Grande Europe" imaginée par les fondateurs, en particulier Robert Schuman. Schuman, ministre français des Affaires étrangères rêvait en effet d'une Europe rassemblant "tous les Européens sans distinction qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest", afin de garantir la paix sur le continent et de constituer un grand marché pour assurer le bien-être de tous.

C'est fin 2002 que les quinze membres de l'Union européenne décident d'accepter l'entrée en Europe de dix nouveaux pays (dont huit issus de l'ex-bloc soviétique) :

Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République slovaque, République tchèque et Slovénie.

Le 16 avril 2003, le traité d'adhésion de ces pays est signé à Athènes puis ratifié dans chaque État à la suite de référendums marquant la volonté des populations concernées d'intégrer l'Union européenne, seule Chypre a préféré recourir à la voie législative pour cette ratification. Dans l'Europe élargie au 1^{er} mai 2004, vivent ainsi 453 millions d'habitants parlant plus de vingt langues différentes, et répartis sur près de 4 millions de kilomètres carrés. Les pays entrants représentent 15 % de la population et 19 % de la superficie de l'Europe des Vingt-Cinq. 2004 est donc une étape majeure de la construction européenne. L'unification du continent est en marche et l'Europe accroît son poids politique et économique dans le monde.

